

Communauté Française

Ministère de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

1040 Bruxelles, le 25 Avr 96
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

1

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale, de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Etudes.

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.

Monsieur Philippe Smits
Administrateur Général
Fédération des Etablissements Libres
Subventionnés Indépendants
Boulevard du Triomphe-Batiment H-CP220
1050 Bruxelles

Ref.: JF / Dossier pédagogique 1511

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES "SPORT WEAR"
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 521226U21F1

Monsieur l'Administrateur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps (20/238.87.24) ou Mr Dejardin (02/238.87.24)

Objet : Copie interne de l'accusé de réception

Dossier reçu à l'administration le 1996-03-29 - Ouverture au plus tôt le 1996-05-08
Date d'application prévue le

No.dossier	Libelle	Périodes :				Clas.
		Total	Base	Auton.	Pres.el	
1511 U	HABILLEMENT : TECHNIQUES SPECIFIQUES "SPORT WEAR"					ESST
	Code :	240	192	48	0	0
	Orientation :	5...2.1.2.../2.0./4./2.1./F1				

Signature

Nicole Schets
Conseillère adjointe f.f.

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :
DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION : **29 -03-1996**

RETOUR DE L'INSPECTION : . . . / . . . / . . .

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :
RECEPTION A L'INSPECTION : **29 / 03 / 96**

INSPECTEUR : *Jasdaures. Vieiloge et de page*

ENVOI INSPECTEUR : **29 / 03 / 96** RETOUR SOUHAITE : **29 / 04 / 96**

EFFECTIF : **22 / 04 / 96**

RETOUR IMMEDIAT) : . . . / . . . / . . .

CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE : . . . / . . . / . . . RETOUR LE : . . . / . . . / . . .

RETOUR A L'ADMINISTRATION LE : **22 / AVR / 1996**

accusé

1511 u

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..R.DEWEERDT.....Date et signature (2) : 28.03.96

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Habillement -
Techniques spécifiques « SPORT WEAR »

CODE (3) 5212 26 U 21 F1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1.. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2.. page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.. page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)	52 12 26 U 21 F1
------------------------------------	------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 240 périodes

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Techniques spécifiques « SPORT WEAR »	C.T.P.P.	D.	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	48
		Total des périodes	240

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Avi favorable
9/04/96 Hejaye*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 22 AVR. 1996

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES
Vêtements « SPORT WEAR »

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur.

-Annexe 1-

1. Finalités:

1.1.Finalités générales:

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

- 1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières:

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques spécifiques à la coupe et à la confection des vêtements réalisés dans des tissus à haute élasticité.

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

**HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES-
Vêtements « SPORT WEAR »**

Enseignement secondaire de transition degré supérieur.

- Annexe 2 -

2. Capacités préalables requises:

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu:

- Certificat d'opérateur(trice) en habillement.
- Attestation de réussite de l'U.F. « Habillement : techniques d'exécution » niveau E.S.I
- Attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement.
- Certificat de qualification ou d'étude de 4^{ème} année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES
Vêtements « SPORT WEAR »

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur.

- Annexe 3 -

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes
ou le regroupement:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même unité de formation.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES vêtements « SPORT WEAR ».

Enseignement secondaire de transition - degré supérieur.

Programme

-Annexe 4-

Etre capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

<u>Notions spécifiques et technologies du métier</u>	<u>Techniques de coupe et de découpe</u>	<u>Techniques d'exécution</u>	<u>Réalisations.</u>
<p style="text-align: center;"><u>Etre capable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien des matières à haute élasticité appropriées à la ligne de vêtements « sport Wear » <ul style="list-style-type: none"> * composition des fibres, particularité de la maille, aspect. * traitement, propriétés étiquetage. ● d'identifier, de sélectionner, d'assortir aux matières, aux modèles : <ul style="list-style-type: none"> * les renforts et entoilages adéquats aux matières. * les fournitures de mercerie fils, élastiques, rubans, galons, écussons, oeilletons, systèmes de fermeture. ● de sélectionner, d'utiliser le matériel de piquage et les accessoires en fonction des matières à travailler et des travaux à effectuer. <ul style="list-style-type: none"> * aiguilles spéciales * guides spéciaux (margeur, braiseur) * pied presseur spéciaux ● de parer aux incidents de marche et de réglage <ul style="list-style-type: none"> * de la piqueuse plate * de la surfileuse * de la surjeteuse raseuse 	<p style="text-align: center;"><u>Etre capable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>En coupe.</u> ● d'appliquer, d'exploiter les techniques de base concernant l'adaptation des patrons de taille standard. <ul style="list-style-type: none"> * patron de base, de ligne et de modèle dans les catégories prévues au programme. ● contrôler, adapter tout patron aux mesures et conformations personnelles selon le processus spécifique choisi : <ul style="list-style-type: none"> * à plat : par ajouts et retraites. Comparaison des mesures personnelles avec celles du patron employé. * sur corps : - par moulage - par essayage de toiles standards ● d'inscrire des retouches sur des fiches individuelles ● <u>En découpe.</u> ● d'appliquer les principes relatifs : au placement et à la découpe à l'unité <ul style="list-style-type: none"> * de les adapter, de les compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution. 	<p style="text-align: center;"><u>Etre capable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'assembler et d'achever <ul style="list-style-type: none"> * des découpes de formes diverses : <ul style="list-style-type: none"> - en couture - en angle - en arrondi ● de terminer : <ul style="list-style-type: none"> * des bords : surfiler, rasé, roulottés, élastiques dentelle, rubans. * des angles et arrondis divers. ● de réaliser des garnitures à la machine. <ul style="list-style-type: none"> * fronces * nervures * surpiqûres * applications, broderies * coutures décoratives ● de confectionner selon la mode : <ul style="list-style-type: none"> * des noeuds * des brides * des volants * des poches, des cols, des poignets ● de réaliser des fermetures : <ul style="list-style-type: none"> - lichettes - boutonnières - pose de boutons * par pose : <ul style="list-style-type: none"> - de fermetures à glissières - agrafes diverses - oeilletons 	<p style="text-align: center;"><u>Etre capable:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● de réaliser des vêtements de type « sport wear » de caractère mode. <ul style="list-style-type: none"> * Maillots de bain et de sport * bikini * caleçon * short * jupe * t-shirt * bustier * top * body * sweat-shirt.

- de lire et d'utiliser les fiches techniques de détails et d'ensembles
 - * plan d'exécution
 - * gamme de montage
- d'appliquer et d'exploiter personnellement les règles d'organisation du travail
- être capable d'appliquer, d'adapter, de compléter individuellement les notions d'ensemble concernant :
 - * les documents
 - * les règles d'hygiène et de sécurité
 - * les facteurs d'ergonomie
 - * les connaissances esthétiques.

Les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiques applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation.

- d'expérimenter les principes de patronage industriels de coupe
- d'appliquer, d'exploiter d'adapter, de compléter les notions de base concernant
 - * l'approvisionnement des matières
 - * le placement, la découpe, le marquage.
 - * la préparation de la bûche
- d'évaluer les métrages suivant l'extensibilité des matières, les pièces froncées drapées,...

- klikits

- de réaliser des achevements avec élastiques :
 - * ceinture
 - * encolure, emmanchure, contour suisse

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissage systématique (exercice techniques)

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES
vêtements « SPORT WEAR »

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

- Annexe 5.-

5. Fixation des capacités terminales:

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable d'établir un patron de base, de réaliser le prototype dans les différentes catégories de vêtements dame.

Selon une méthode de travail rationnelle répondant au niveau de qualité relatif aux méthodes étudiées.

Pour la détermination de maîtrise il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant :

- de sélectionner les matières appropriées aux produits fabriqués.
- d'utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation.
- d'adapter et de transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de base, de ligne et de modèles pour différents types de vêtements repris au programme.
- de calculer des métrages de manière économique.
- de découper la matière
- d'adapter les vêtements aux mesures et sur corps.
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

HABILLEMENT - TECHNIQUES SPECIFIQUES
Vêtements « SPORT WEAR »

Enseignement secondaire de transition - degré supérieur.

- Annexe 6 -

6. Profil du chargé de cours:

Le chargé de cours sera un enseignant.